

Travaux de la Chambre

[Français]

Alors, s'il est possible pour le porte-parole du gouvernement de nous donner des informations sur l'ordre du jour pour demain, nous lui en serons bien reconnaissants.

M. Grisé: Madame la Présidente, je prends bonne note de la question du député de Windsor-Ouest (M. Gray) et je vais en aviser immédiatement notre député house leader et il rentrera en contact avec les leaders parlementaires des autres partis dans les plus brefs délais.

M. Prud'homme: Ça na pas de bon sens!

[Traduction]

M. Cassidy: Je soulève une question de privilège. Je voudrais dire que mes privilèges de député ont été augmentés ce soir par la présence à la tribune d'un nombre inhabituel de spectateurs de tout le pays, venus assister aux débats. Je voudrais les en remercier.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député d'Ottawa-Centre n'est pas nouveau à la Chambre et il devrait savoir que seule la présidence a le droit de mentionner la présence de gens à la tribune.

M. Lewis: Comme je le disais avant d'être aussi rudement interrompu, nous avons discuté de projets de loi qui sont très importants pour l'Ouest. Demain nous étudierons le projet de loi C-92 à l'étape du rapport, et le renvoi en comité des projets de loi C-131 et C-112.

● (2200)

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): Comme il est 22 heures, je quitte le fauteuil jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 22 h 03.)
